

2.1.10. PIVOT

Pivot : pièce constituée d'un axe autour duquel oscille le support de fusée de roue sous l'action du levier d'attaque.

SR/V/P15 - 5.1. Prescriptions générales

Le contrôle du système de direction s'effectue par un examen visuel des éléments sans démontage de pièces.

La vérification du jeu des différents organes, du serrage des fixations, des boulons, des écrous, peut être complétée par un actionnement manuel, sans utilisation d'outillage.

Pour l'évaluation des jeux de direction autres que pivots, et le contrôle des fuites du système d'assistance, le volant de direction sera actionné alternativement de gauche à droite, si nécessaire moteur tournant.

Le contrôle du jeu des pivots sera réalisé en utilisant les plaques à jeu. Les roues directionnelles seront alors bloquées par action sur le système de freinage du véhicule.



Une fixation est considérée desserrée en cas d'espace ou de mouvement entre deux pièces devant être solidaires.

2.1.10.1. ETAT

2.1.10.1.1. **Détérioration importante** | R |

Rupture du pivot

2.1.10.1.2. **Détérioration notable** | S |

Usure de la bague, écrasement des butées ou des roulements.

2.1.10.1.3. **Détérioration** | O |

Observation à mentionner e cas de détérioration mineur du pivot ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.10.1.1. et 2.1.10.1.2.

2.1.10.2. FONCTIONNEMENT

2.1.10.2.1. Jeu notable | S |

Jeu facilement perceptible du support de fusée par rapport à l'essieu.

2.1.10.2.2. Jeu anormal | O |

Observation à mentionner en cas de jeu anormal d'un pivot ne rentrant pas dans le cadre du point de contrôle 2.1.10.2.1.

2.1.10.3. FIXATION

2.1.10.3.1. Défaut important de fixation | R |

Fixation absente. Rupture d'un élément de fixation.

2.1.10.3.2. Défaut notable de fixation | S |

Fixation desserrée ou incomplète.

2.1.10.3.3. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation d'un pivot ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.10.3.1. et 2.1.10.3.2.

